

JANVIER 2025

LETTRE INFO

Chères locataires, chers locataires,

Alors que l'année 2025 se profile à l'horizon, je vous adresse, au nom de toute l'équipe de Lille Métropole Habitat des vœux très chaleureux. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, source de joies, de santé et de sérénité.

LMH s'engage chaque jour à améliorer votre cadre de vie et à renforcer le lien de proximité qui nous unit. Cette année encore, nous avons travaillé ensemble pour rénover vos logements, embellir vos résidences, et renforcer la qualité des services que nous vous offrons. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour votre contribution à cette belle dynamique collective.

L'année à venir sera marquée par de nouveaux défis et projets enthousiasmants, la construction de nouveaux logements, la réhabilitation des résidences anciennes, dans lesquels nous serons pleinement mobilisés pour vous accompagner. Nous continuerons à placer votre bien-être et votre satisfaction au cœur de nos priorités, en favorisant un habitat durable, solidaire et adapté à vos besoins.

Je vous remercie de votre confiance et de votre esprit de communauté. Ensemble, faisons de 2025, une année de solidarité, de progrès et de convivialité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, pleine de bonheur et de succès.

Soyez assurés chères locataires, chers locataires, de ma fidèle et dévouée considération.



Anne VOITURIEZ
Présidente

RAPPELS CONCERNANT LE CHAUFFAGE COLLECTIF

**Température à 19 degrés le jour
(de 6 h à 22 h) et 16 degrés la
nuit**

LMH suit les recommandations de l'Etat pour éviter une trop forte hausse des charges.

Votre chauffage est froid en journée, que faire ?

Pensez tout d'abord à **vérifier la température de la pièce** avant d'appeler le service clients. **Si celle-ci est de 19 degrés la journée, votre chauffage fonctionne. Le fait que le radiateur soit froid ne veut pas dire que celui-ci ne fonctionne pas.**

En revanche, s'il fait moins de 19 degrés la journée, contactez le service clients de LMH (clients@lmh.fr ou 09 70 249 249).

Un technicien viendra faire des relevés de températures dans votre logement pour constater la panne et demander l'intervention du prestataire de maintenance.

Rappel sécurité

Nous vous rappelons que **l'utilisation des bouteilles de gaz et des feux à pétrole est interdite** par le règlement intérieur et peut être une cause de résiliation de bail.

Ils peuvent être la cause de fuite de monoxyde de carbone, d'incendie et d'humidité qui favorise l'apparition de moisissures dans le logement.

Plus d'info sur le chauffage
en scannant ce QR code



ENSEMBLE, CONTRIBUONS À LA SÉCURITÉ DE TOUS

MODES DE CHAUFFAGE

L'utilisation de moyens de chauffage alternatifs comporte des risques pour votre santé (intoxication au monoxyde de carbone), pour votre sécurité (incendie) ou encore pour la salubrité du logement (humidité).

C'est pourquoi l'utilisation d'autres modes de chauffage que ceux initialement installés dans le logement n'est pas autorisée par le règlement intérieur de LMH.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Les modes de chauffage alternatifs interdits comprennent notamment les bouteilles de gaz et les feux à pétrole.
Compte tenu du danger qu'ils représentent, leur utilisation vous expose à la résiliation de votre bail.

LMH
LE BAILLEUR SOCIAL DE LA MEL

REVALORISATION ANNUELLE DES LOYERS ET DES ACOMPTES DE CHARGES 2025

En application de la loi du 6 juillet 1989 sur la révision des loyers, LMH vous informe que le Conseil d'Administration a adopté une **hausse de +3,26% pour les logements, les stationnements et les annexes.**

Ce pourcentage d'augmentation est conforme à celui de l'indice de référence des loyers.

Le nouveau montant de votre loyer apparaît sur votre avis d'échéance de janvier 2025.

Cette augmentation permet à LMH de continuer à entretenir le patrimoine existant et à construire une nouvelle offre de logements sur le territoire de la métropole européenne de Lille (MEL).

LMH modifie également le **montant de vos acomptes mensuels pour les charges locatives** à compter de l'avis d'échéance de janvier 2025 (pour les résidences hors copropriété).

Tous les mois, LMH provisionne des acomptes de charges qui sont ensuite régularisés 1 fois par an.

L'objectif est de **réduire au maximum le montant de votre régularisation annuelle** qui interviendra en 2026.

REVISION DES ACOMPTES DE CHARGES



VENTE

La sélection du mois de LMH ACCESS

LILLE FIVES

Appartement type 4
80 m² env.

155 000 €

- Proche métro et commerces
- Lumineux et spacieux
- Balcon, vue dégagée
- Charges de copro: 230 € env./mois

VILLENEUVE-D'ASCQ CHÂTEAU

Bientôt disponible

Maison 3CH
80 m² env.

220 000 €

- Environnement verdoyant
- Située dans un lotissement
- Grand garage et jardin
- 50j/an lumineux

Contact : 03 20 88 51 51 et accession@lmh.fr

Retrouvez toutes nos annonces de biens en vente sur <https://lmh.fr/access/>



Découvrez tous
nos biens en vente

LMH
LE BAILLEUR SOCIAL DE LA MEL



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
LMH
et Ecofolio.

425, bd Gambetta - 59200 TOURCOING - Tél. : 09 70 249 249 - www.lmh.fr

Courrier à adresser : CS 40 453 - 59338 TOURCOING CEDEX

ISSN : 1621-2045. dépôt légal novembre 1989 - Lille Métropole Habitat - OPH de la MEL

RCS Lille Métropole SIRET : 413 782 509 00140